



Réunion publique du Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers
Mercredi 11 décembre – 19h
CENTQUATRE Paris – 5 rue Curial



Réunion animée par **Adji AHOUDIAN**, délégué du Maire pour le Conseil de quartier Flandre-Aubervilliers

ORDRE DU JOUR

- **Point d'étape des aménagements réalisés dans le cadre du Nouveau Projet de Renouvellement Urbain (NPNRU) des « Orgues de Flandre »**
 - de la rénovation du jardin central
 - des opérations I3F
 - **Informations connexes et questions diverses**
-

Aménagement du cœur d'îlot des Orgues de Flandre et du Jardin Riquet

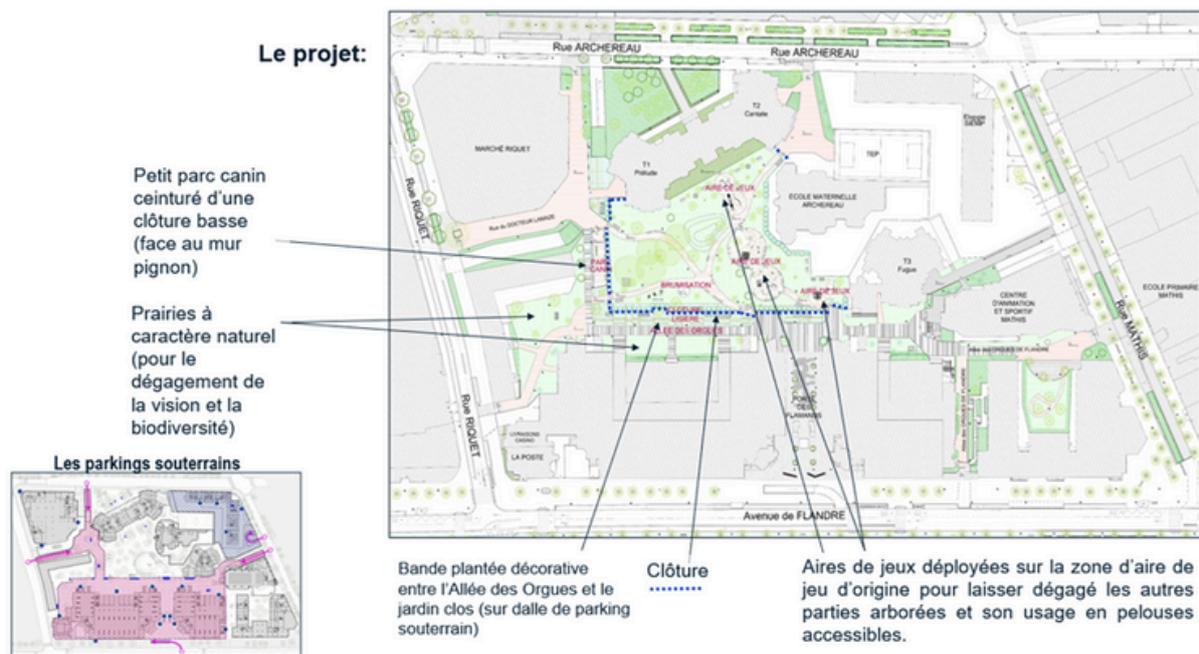
Le projet concerne le réaménagement du jardin central, impacté par la nature des sous-sols, notamment les parkings.

Les objectifs principaux sont les suivants :

- Créer un jardin clos relié à l'allée des Orgues de Flandre, lui redonnant sa fonction de jardin public de quartier, avec une meilleure visibilité depuis les rues et des cheminements piétons simplifiés.
- Mettre en valeur l'architecture et le paysage du site, notamment les jardinières en briques et les dalles bicolores.
- Renforcer la lisibilité des entrées et des allées pour améliorer le sentiment de sécurité.

Principales caractéristiques du projet :

- Démolition d'une cage d'escalier de l'immeuble 3F rue Riquet pour ouvrir davantage le jardin aux passants du quartier.
- Création d'espaces dédiés :
 - Zones de « prairie » favorisant la biodiversité et la fraîcheur.
 - Espaces de gazon tondu accessibles.
 - Agrès sportifs et aire de jeux.
 - Caniparc.
 - Bancs au design typiquement parisien.
 - Chemins simplifiés avec suppression des sentiers inutilisés pour maximiser les plantations.
- Installation d'une clôture le long de l'allée des Orgues, permettant de fermer le jardin la nuit.



Calendrier :

- Livraison prévue du jardin et de l'aire de jeux centrale : début été 2025.
- Les autres phases (cheminements vers les rues environnantes) dépendront des chantiers connexes, notamment ceux de la tour Fugue et des ensembles Archereau-Lamaze.

Pour plus de détails, retrouvez la présentation de la Direction des Espaces Verts et de l'Environnement (DEVE) en annexe de ce compte rendu sur [la page du Conseil de Quartier Flandre-Aubervilliers](#).

Présentation des opérations menées par le bailleur social 3F

- **Réhabilitation thermique des logements rue Mathis** : travaux terminés.
- **Aménagement du parvis de la Porte des Flamands et résidentialisation des 20 et 26/28 allée des Orgues** :
 - Suite à la liquidation de l'entreprise TPM, un nouvel appel d'offres sera lancé en décembre 2024 pour un démarrage des travaux en mai 2025.
- **32/34 rue Riquet : démolition d'une cage d'escalier** :
 - Prévues à partir de janvier 2025, en collaboration avec la Ville de Paris pour définir le planning et les modalités.
 - Les étapes incluent : coupure des réseaux (gaz, concessions), curage avant démolition, et choix de méthodes adaptées (grignotage ou autres).
 - Un planning détaillé sera communiqué aux résidents et structures concernés.

- **Mise en valeur de la Porte des Flamands :**
 - Travaux réalisés ; éclairage en cours (lié à la résidentialisation mentionnée ci-dessus).
- **Réhabilitation thermique de l'ensemble Archereau-Lamaze :** travaux à partir de septembre 2025 pour harmoniser les façades, clarifier la distinction entre espaces publics et espaces privés et prévenir les mésusages.

Pour plus d'informations, retrouvez la présentation complète de 3F en annexe de ce compte rendu sur [la page du Conseil de Quartier Flandre-Aubervilliers](#).

Informations connexes et questions diverses

Retrouvez sur [cette page les objectifs et l'historique du projet NPRNU Orgues de Flandre](#) :

- Étude urbaine, phases de concertation, présentations des projets d'espaces publics et des phases de travaux.
- Suivez également le calendrier des aménagements liés aux Orgues de Flandre.

Quelques rappels :

- Les Orgues de Flandre constituent un ensemble immobilier emblématique regroupant près de 2 000 logements. L'objectif du projet est de renverser la dynamique de dégradation du site, de redonner de l'attractivité au quartier et d'ouvrir le site sur l'extérieur, notamment via un jardin.
- Deux phases de concertation ont eu lieu :
 - 2017/2018 : concertation pour concevoir le projet urbain, avec :
 - 4 ateliers,
 - des matinées d'immersion,
 - des marches exploratoires.
 - 2021/2022 : concertation sur les espaces publics, comprenant :
 - une réunion publique de lancement le 8 avril 2021,
 - 4 ateliers,
 - des matinées d'immersion,
 - un travail avec les acteurs de la GUP (Gestion Urbaine de Proximité).

Programme des aménagements :

- **Rue Archereau :** réduction à une file, création d'un contresens cyclable, végétalisation des trottoirs et du parvis.
 - Calendrier provisoire : mars à été 2025.
- **Rue Mathis :** circulation limitée (rue aux enfants), contresens cyclable et végétalisation.
 - Calendrier provisoire : été 2025 (réalisés pendant la fermeture de l'école).

- **Rue Riquet** : mise à sens unique vers l'est, création de 2 pistes cyclables protégées, ajout de 8 arbres avec jardinières.
 - Calendrier : fin des travaux de chaussée le 20 décembre 2024 (la rue sera fermée le 17 décembre pour poser le tapis de revêtement). Une intervention (privée) d'Enedis est prévue la semaine du 13 janvier devant le n°34. Le revêtement des trottoirs sera réalisé dès qu'une intervention d'Enedis prévue à l'angle avec l'avenue de Flandre et nécessitant d'ouvrir le sol sera faite.
- **Rue Curial** : réduction de la chaussée devant le CentQuatre, création d'une piste cyclable à contresens, végétalisation (jardinières).
 - Calendrier provisoire : en cours par demi-tronçon, fin prévue en février 2025.
- **Carrefour Curial/Riquet/Archereau/Tanger** : sécurisation des déplacements piétons et véhicules, délimitation des pistes cyclables par peinture.

À noter :

L'opération NPRNU Orgues de Flandre s'inscrit dans le cadre plus large du programme **Embellir votre quartier Flandre-Aubervilliers**, le troisième à bénéficier de cette démarche dans le 19e arrondissement.

Retrouvez les dernières informations sur ce dispositif sur [cette page](#).

- Une réunion publique est prévue au **printemps 2025** pour :
 - Restituer les résultats de la phase de concertation.
 - Présenter le programme d'aménagements envisagés, soumis à des études techniques approfondies.

Gestion des déchets

Que faire de ses déchets ?

Point info collecte des déchets alimentaires :

- Fin de la collecte des bacs marron :
 - Depuis le 30 septembre 2024, les déchets alimentaires doivent être déposés :
 - dans les trilib',
 - ou dans des bornes dédiées présentes sur tous les marchés alimentaires.
- La Ville et le service de la propreté travaillent à identifier de nouveaux emplacements pour renforcer le maillage des points d'apport volontaire. **Objectif** : permettre à toutes et tous de déposer leurs déchets alimentaires en moins de 3 minutes à pied de leur domicile.
- Une carte des trilib' est disponible sur paris.fr. Celle du 19e arrondissement est consultable ici : cartographies.paris.fr/maps/134.

Pourquoi cette transition vers les points d'apport volontaires ?

Depuis le 1er janvier 2024, les collectivités doivent proposer des solutions de tri des déchets alimentaires. La Ville a choisi les points d'apport volontaires pour plusieurs raisons :

- Seuls les immeubles dotés d'un local poubelle suffisamment grand pouvaient participer à la collecte des bacs marron.
- Étendre cette collecte à tout Paris aurait encombré les rues de camions-bennes supplémentaires.

Bureau des Conseils de quartier

 5/7 place Armand Carrel, 75019 Paris

 01 44 52 29 62 / 01 44 52 29 85

 conseilsdequartier19@paris.fr



**RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS
DE VOTRE CONSEIL DE QUARTIER**

 [@conseilsdequartier19](https://www.instagram.com/conseilsdequartier19)

 [@monquartier19](https://twitter.com/monquartier19)

 [Conseils de quartier du 19e](https://www.facebook.com/Conseilsdequartier19)